MYCOBACTERIES

R. Goursaud, A. Berlioz-Arthaud, B. Garin jusqu'au 30/08/04

1 - ANALYSE PAR PRELEVEMENTS

	2001	2002	2003	2004
Nombre d'examens	5 012	4 954	5 039	5073

I - Echantillons reçus pour recherche de mycobactéries

2004	P1	P2	P3	Total
ED +	37	24	43	104
CULT +	31	23	43	97
CULT -	6	1	0	7

II - Echantillons avec examen direct positif

Les deux premiers tableaux regroupent tous les types de prélèvements (respiratoires ou non), ainsi que toutes les espèces de mycobactéries (tuberculeuses ou non). P1 représente 10 à 99 BAAR pour 100 champs (objectif 100), P2 1 à 10 BAAR/champ, P3 > 10 BAAR/champ

Répartition des résultats par patients (nouveaux cas)

Ces 5073 prélèvements ont permis de diagnostiquer 40 nouveaux cas de tuberculose et 29 porteurs d'une mycobactérie atypique. 7 % des ED positifs n'ont pas poussé en culture (essentiellement paucibacillaires à l'ED).
19 patients dépistés (48%) avaient un ED négatif, 21 (52%) un ED positif, dont 16 (41% des patients) étaient bacillifères.
219 prélèvements ont été examinés pour Wallis et Futuna, parmi lesquels seuls deux se sont révélés positifs en culture.

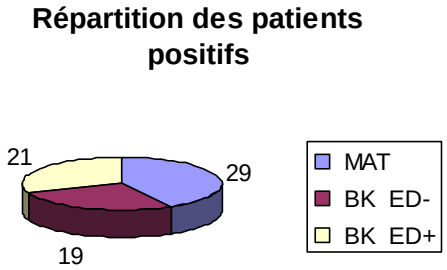

2 - ANALYSE PAR PATIENT TUBERCULEUX

Nous avons considéré comme bacillifère un malade avec un examen microscopique positif, soit dans une expectoration, soit dans un tubage gastrique. Parmi les 16 bacillifères, 16 ont été diagnostiqués à partir d'expectorations.

Formes Pulmonaires Bacillifères			Formes Pulmonaires Non-Bacillifères			Formes Extra-Pulmonaires			Total		
2002	2003	**2004**	2002	2003	**2004**	2002	2003	**2004**	2002	2003	**2004**
14	8	**16**	25	12	**19**	4	8	**4**	43	28	**39**

La sensibilité de l'examen microscopique dans le diagnostic des formes pulmonaires est de 16/35, soit 45%. Le nombre de patients tuberculeux semble se stabiliser après une baisse continue depuis 2000. Le nombre de bacillifères augmente logiquement cette année représentant 41 % des nouveaux tuberculeux.

3 - ANALYSE DES PATIENTS PORTEURS DE MYCOBACTERIES ATYPIQUES

Nous avons diagnostiqué 29 cas, tous d'origine pulmonaire, et dont aucun n'était lié à une pathologie en rapport avec la mycobactérie.

Répartition des espèces de mycobactéries atypiques

Groupe I, mycobactéries photochromogènes			
M. marinum/M. kansasii	0		
Groupe II, mycobactéries scotochromogènes			
M.gordonae	2	*M. flavescens*	2
M. szulgai	1		
Groupe III, mycobactéries non chromogènes			
M. avium /IC	1	*M. gastri*	1
M. nonchromogenicum	1	*M. asiaticum*	1
M. xenopi	0		
Groupe IV, mycobactéries à croissance rapide			
M. fortuitum	9	*M. chelonae*	3
M. peregrinum	2	*M. smegmatis*	2
M. vaccae	2		
Mycobactéries à pousse rapide chromogènes : 2			

4 - SUIVI DES TUBERCULEUX

Dans les directives du Programme de Lutte contre la Tuberculose, les tuberculeux doivent avoir un prélèvement (C1) à la fin du 2ème mois pour décider du passage à la bithérapie et à la fin du traitement (C2) pour différencier les échecs des guérisons ou des traitements complets. Nous donnons les résultats de ce suivi pour les 16 malades bacillifères.

2ème mois	Fin de traitement	Nombre
Prélevé	Prélevé	5
Prélevé	Non Prélevé	3
Non Prélevé	Prélevé	3
Non Prélevé	Non Prélevé	5

Le nombre de bacillifères a doublé par rapport à 2003. Le suivi apparaît nettement moins bon : seulement 5 (31%) ont eu les deux contrôles nécessaires (fourchette élargie : C1 = 2 et 3^{ième} mois et C2 = 6 au 8^{ième} mois) ; 3 n'ont eu que le contrôle de fin de traitement (6-8^{ième} mois) ; 3 n'ont eu que le contrôle de fin de quadrithérapie (2-3^{ième} mois) ; et 4 n'ont pas été suivis au delà du 1er mois (hors délai pour 2 d'entre eux). Enfin, 12/16 patients ont été contrôlés à un mois (ce qui n'est pas nécessaire pour garantir leur statut de non contagieux si l'observance au traitement est respectée). Cette mauvaise utilisation des règles de suivi et d'autant plus regrettable que le nombre total d'examens de contrôle réalisés est supérieur à la valeur attendue (38 au lieu de 32), et qu'au cours du 1° mois, souvent 6, à 12 prélèvements diagnostics sont réalisés.

5 - MYCOBACTERIUM LEPRAE

Nous avons réalisé 113 examens microscopiques (39 dossiers) pour 32 patients parmi lesquels 11 étaient positifs 34%), 5 anciens cas et 6 nouveaux cas. Si le nombre d'examen diminue, les patients positifs restent stables, dont plus de la moitié sont de nouveaux cas. Cet accroissement par rapport aux deux années précédentes est corrélé avec les taux notés dans le service de dermatologie qui centralise le dépistage sur le territoire. Toutefois, le nombre de nouveaux cas dépistés annuellement est globalement stable depuis dix ans (excepté en 2002 et 2003).

	2000	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**
Nombre d'examens (OD+OG+N)	266	312	183	189	113
Nombre patients positifs	15	25	14	10	11

A noter que seuls 5 des 11 patients présentaient de BH décelables sur le mouchage nasal (tous parmi les nouveaux cas).